



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

HBP/1999/5
28 juin 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Point 4 de l'ordre du jour provisoire
de la soixantième session
(Genève, 13-15 septembre 1999)

ACTIVITÉS DU RÉSEAU CONSULTATIF POUR LE LOGEMENT
ET LA GESTION URBAINE

Rapport de M. Pfeiffer, Président du Réseau

Introduction

1. En 1997, le Comité des établissements humains de la CEE a créé le Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine, auquel étaient appelés à participer des représentants des autorités locales, du secteur privé et d'autres entités non gouvernementales concernées par les questions de logement et de gestion urbaine. Le Comité a adopté le mandat du Réseau consultatif, tel qu'il figure dans le rapport de sa cinquante-huitième session (ECE/HBP/104, annexe II). À sa cinquante-neuvième session, tenue en septembre 1998, le Comité a dressé un bilan positif de la première année d'activité du Réseau et a invité ce dernier à élaborer un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux. Le présent rapport a été établi comme suite à cette demande.

I. TRAVAUX DU RÉSEAU DEPUIS LA CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ

2. Au cours de la période considérée, le Réseau a tenu deux réunions, concurremment avec les réunions du Bureau du Comité. Dans le cadre de sa concertation avec le Bureau, le Réseau :

- a fait part de ses vues sur le processus de planification stratégique du Comité;
- a exprimé son soutien aux projets en cours figurant au programme de travail du Comité;

- a contribué à la diffusion des résultats des monographies nationales et des études spécifiques, ainsi qu'à la mise en pratique des recommandations;
- a développé ses contacts avec d'autres organisations et des particuliers;
- a aidé à la mise en synergie des activités de la CEE au niveau interne et avec celles d'autres organisations internationales.

3. Le Réseau a souscrit aux cinq défis suivants définis dans le projet de stratégie du Comité : promouvoir un système d'administration publique efficace et démocratique; améliorer la performance environnementale en milieu urbain; faciliter la cohésion sociale; promouvoir une réforme orientée vers le marché dans le secteur du logement et le secteur urbain; et favoriser le développement de marchés fonciers et garantir les droits de propriété des particuliers sur les biens fonciers (HBP/1999/4). Il considère que le Comité devrait continuer à développer des méthodes concrètes d'amélioration de l'habitat, d'aménagement de l'espace et de rénovation urbaine, ainsi que d'administration des biens fonciers, par le truchement, entre autres, de son programme d'activités opérationnelles (HBP/1999/8).

4. Le programme du Comité concernant la réalisation de monographies sur le secteur du logement et d'études spécifiques sur la performance environnementale en milieu urbain, la rénovation urbaine et la modernisation des logements présente un intérêt considérable et il faudrait accorder plus d'attention aux activités suivantes :

- Diffusion des résultats et mise en oeuvre des recommandations;
- Présentation des résultats des études aux autorités nationales des pays intéressés. Le Comité devrait en faire une condition préalable avant de se lancer dans une étude; par ailleurs, c'est le Comité qui devrait prendre l'initiative de cette présentation des résultats;
- Organisation d'ateliers "de suivi" dans les pays où les études ont été effectuées en vue de fournir une aide pratique pour la mise en oeuvre des recommandations formulées;
- Identification des goulets d'étranglement dans le développement du secteur privé et pour ce qui est de la promotion des investissements dans les secteurs du logement et de l'urbanisme.

5. Le Réseau a fourni une assistance financière aux pays en transition pour leur permettre de participer à l'Atelier sur la privatisation des logements en Pologne (juin 1999). Il a également aidé le secrétariat à trouver des conférenciers pour un atelier sur les immeubles en copropriété prévu à Moscou (juillet 1999). En coopération avec la délégation du Royaume-Uni, il envisage d'organiser à Manchester, les 5 et 6 novembre 1999, une réunion sur le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, dont l'objet sera d'examiner les formules actuellement en pratique de partenariat entre le secteur public et le secteur privé en ce qui concerne la construction de logements et la réhabilitation urbaine.

6. Afin d'assurer une aide cohérente à tous les pays en transition, le Réseau voudrait créer des centres de liaison pour la construction de logements et l'urbanisation dans tous les pays en transition (points de contact dans les organismes existants qui s'occupent d'urbanisation et d'investissement en zone urbaine dans ces pays). Il apportera son soutien aux activités opérationnelles du Comité, y compris à toute activité future intéressant la région des Balkans.

7. Le Réseau envisage de rechercher un financement extérieur pour la préparation de monographies nationales sur le secteur du logement et d'études spécifiques sur le développement durable des villes, ainsi que pour l'organisation de réunions spéciales, d'ateliers, etc., dans les pays en transition.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

8. Le Réseau considère que pour jouer un rôle efficace, ses membres devraient assister au moins à l'une de ses réunions chaque année. Sinon ils perdront automatiquement leur qualité de membre.

9. M. H. Pfeiffer, de la Building Savings Bank, a été élu Président du Réseau.
